

**Conseil économique et social**Distr. générale
8 août 2025Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale**Onzième réunion
Accra (hybride), 17-21 novembre 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Présentation de rapports**Rapport sur les activités du Comité régional****I. Introduction**

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, fort de l'appui de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), continue de promouvoir le programme d'information géospatiale du continent en contribuant à l'élaboration de politiques, au renforcement des capacités techniques et à la coopération internationale. Son programme de travail vise à promouvoir l'adoption de normes géospatiales, à soutenir l'intégration des données géospatiales et statistiques et à accroître l'utilisation de l'information géospatiale aux fins du développement durable et de la prise de décisions en Afrique.

2. Ses principaux objectifs sont de renforcer les infrastructures de données géospatiales, d'appuyer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et de faciliter l'intégration des cadres géospatiaux et statistiques aux niveaux national et régional. Il a fourni un appui technique à ses membres, contribué à l'élaboration de stratégies géospatiales intégrées et encouragé les partenariats visant à mettre à profit les données, les compétences et les financements existants.

3. Des progrès ont été accomplis dans l'élaboration de plans d'action nationaux, dirigés par les pays eux-mêmes, relatifs au Cadre intégré pour l'information géospatiale, notamment au Cameroun, au Mali et au Mozambique, même si de nombreux pays n'en sont encore qu'aux premières étapes de l'évaluation des besoins et de l'analyse de la situation. Des consultations d'experts et des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés afin d'améliorer les capacités en matière de gestion géospatiale et de promouvoir l'intégration de l'information géospatiale et statistique.

* E/ECA/GGIM-A/11/1.



4. Le Comité régional se penche également sur les cadres stratégiques et juridiques et mène des études visant à appuyer la création d'un mécanisme global de gouvernance de l'information géospatiale en Afrique et à obtenir l'approbation de ce mécanisme au plus haut niveau politique. Des efforts sont déployés pour faire en sorte que les autorités géospatiales nationales restent utiles et efficaces dans le contexte des avancées technologiques actuelles, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

5. La CEA, en tant que secrétariat du Comité régional, a le plaisir de soumettre pour examen le présent rapport sur les activités qu'elle a menées depuis la quatorzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le rapport comprend une description des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à la quatorzième session, ainsi que d'autres activités jugées intéressantes pour les États Membres de l'ONU et d'autres partenaires.

II. Objectifs

6. Sous les auspices de la CEA, le Comité régional s'emploie à promouvoir la gestion et l'utilisation efficaces de l'information géospatiale sur l'ensemble du continent. Ses principaux objectifs sont les suivants :

a) *Renforcer les politiques et la gouvernance géospatiales.* Promouvoir l'élaboration et la mise en application de cadres de politique générale solides et de structures institutionnelles de gouvernance pour la gestion de l'information géospatiale aux niveaux national et régional, en veillant à assurer la coordination, la normalisation et l'interopérabilité ;

b) *Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des données.* Faciliter la production, l'actualisation et la diffusion de données et d'informations géospatiales de haute qualité, afin de rendre ces ressources facilement disponibles et accessibles pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes au service du développement durable ;

c) *Renforcer les capacités techniques et humaines.* Favoriser le développement des capacités au moyen de formations ciblées, d'échanges de connaissances et de la création de centres d'excellence, afin d'assurer la disponibilité d'un nombre suffisant de professionnels qualifiés et l'adoption des technologies émergentes en matière de gestion de l'information géospatiale ;

d) *Promouvoir l'intégration de l'information géospatiale et statistique.* Promouvoir l'intégration harmonieuse des systèmes de données géospatiales et statistiques afin d'appuyer les analyses intégrées et l'élaboration de politiques dans l'ensemble des secteurs ;

e) *Favoriser la collaboration à l'échelle régionale et internationale.* Renforcer les partenariats entre les pays africains, les organismes régionaux, les organisations internationales et le secteur privé afin de mettre à profit les ressources, de partager les meilleures pratiques et d'aligner les initiatives du continent sur les initiatives mondiales dans le domaine géospatial ;

f) *Soutenir l'innovation et le progrès technologique.* Promouvoir l'adoption de technologies géospatiales innovantes, notamment en matière d'intelligence artificielle et d'analyse de données, afin d'améliorer la collecte, le traitement et l'utilisation des données au service des priorités de développement de l'Afrique.

III. Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale

7. Le Comité régional continue de diriger les mesures d'adaptation régionales et la mise en œuvre progressive du Cadre intégré des Nations Unies

pour l'information géospatiale, qui comprend l'élaboration de plans d'action nationaux, la création de bases de données de référence en appui aux objectifs de développement durable et la mise au point de stratégies intégrées de gouvernance.

8. Bien que les progrès dans ce domaine aient été graduels, les pays continuent d'avancer dans l'élaboration des plans d'action nationaux qu'ils dirigent eux-mêmes, en tenant compte de leur situation nationale. Plusieurs pays, notamment la Côte d'Ivoire, le Mali, le Mozambique et le Sénégal, ont obtenu des résultats concrets (voir le tableau ci-après).

9. Au Mali, une série d'ateliers nationaux de mobilisation des parties prenantes a réuni des représentants des ministères compétents, des organismes publics, des établissements universitaires et du secteur privé. Ces ateliers ont permis d'examiner, d'affiner et de mener à bien le processus d'élaboration du plan d'action national relatif au Cadre intégré pour l'information géospatiale. Un consensus a été atteint sur des objectifs stratégiques à court et à long terme visant à renforcer la gestion intégrée de l'information géospatiale. Les consultations ont abouti à l'élaboration et à la validation du plan d'action national. Les prochaines étapes seront son approbation officielle par le Gouvernement malien et son adoption ultérieure par les organes législatifs nationaux compétents.

10. Au Mozambique, un atelier organisé à Maputo en mars 2025 a permis de faire des progrès importants en matière de concertation avec les parties prenantes et de renforcement des capacités visant à faire progresser la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'information géospatiale en Afrique australe. Il a porté plus particulièrement sur la prise en compte des besoins spécifiques des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral de la sous-région. L'atelier a réuni 41 participants – 11 femmes et 30 hommes –, parmi lesquels des représentants désignés pour la gestion de l'information géospatiale, des hauts responsables et des coordonnateurs, des experts d'Afrique australe (notamment issus des petits États insulaires en développement africains et des pays en développement sans littoral), ainsi que des experts et des personnes-ressources d'organisations partenaires et de diverses parties prenantes.

11. Les débats ont débouché sur des recommandations concrètes, la proposition de partenariats stratégiques et des suggestions visant à préciser les mesures à prendre pour élaborer un plan d'action dirigé par le pays, assorti d'un calendrier précis et de responsabilités clairement définies.

12. L'atelier a bénéficié de l'assistance technique de la CEA, de la *SDG Data Alliance* et du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales.

13. D'autres pays sont encore aux phases préliminaires et se concentrent sur l'évaluation des besoins et l'analyse de la situation (voir le tableau ci-dessous).

Résumé des plans d'action nationaux

<i>Pays</i>	<i>Modèle utilisé pour le plan</i>	<i>Etat d'avancement</i>
Burkina Faso	Compte pour le développement	Achevé
Cameroun	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	En phase d'approbation
Côte d'Ivoire	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	En progression ; consultations nationales en cours
Eswatini	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Progrès avancés ; retards dus à des contraintes en matière de capacités
Éthiopie	Compte pour le développement	Achevé

Mali	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Projet de plan d'action achevé ; atelier de validation requis
Mozambique	Compte pour le développement	En progression ; consultations nationales en cours
Rwanda	Approche de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	Un atelier de mobilisation des parties prenantes a été organisé ; communication temporairement interrompue
Sénégal	Compte pour le développement	Dirigé par un consultant ; l'état d'avancement actuel n'est pas clairement établi
Afrique du Sud	Hybride	Une stratégie nationale de gestion de l'information géospatiale alignée sur le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale a été adoptée.

14. Les résumés présentés dans ce tableau rendent compte de l'engagement constant des pays africains et des progrès accomplis pour aligner leurs cadres de gestion de l'information géospatiale sur les normes internationales, renforçant ainsi l'intégration régionale des données et la gouvernance.

IV. Intégration de l'information géospatiale et statistique

15. L'intégration de l'information géospatiale et statistique est devenue de plus en plus essentielle pour assurer une gouvernance efficace, élaborer des politiques et promouvoir le développement durable en Afrique. En collaboration avec la CEA, le Comité régional joue un rôle de premier plan pour promouvoir cette intégration sur le continent en s'appuyant sur le Cadre statistico-géospatial mondial et le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale.

16. **Demande et capacités croissantes.** On observe une augmentation marquée de la demande de données géospatiales de la part des gouvernements à tous les niveaux, du secteur privé et du grand public. Les pays africains y répondent en renforçant leurs infrastructures géospatiales et en adoptant des cadres intégrés pour améliorer l'interopérabilité et l'utilité des données.

17. **Initiatives stratégiques.** Le Comité régional a confirmé officiellement la création d'un groupe de travail subsidiaire spécialisé, conformément aux recommandations figurant dans le Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (2016-2030), afin de renforcer le lien entre les données géographiques et les statistiques au service du développement durable.

18. **Mise en application des cadres.** Contribution à l'intégration de l'information statistique et géospatiale au niveau mondial. Le Comité régional a soutenu activement le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale en contribuant à l'intégration des données statistiques et géospatiales et en promouvant le Cadre statistico-géospatial mondial à l'échelle du continent.

19. **Difficultés persistantes.** Malgré ces efforts, il reste indispensable de renforcer les activités de sensibilisation et de promotion concernant le Cadre statistico-géospatial mondial tant au niveau national qu'au niveau interinstitutionnel en Afrique, car son adoption dans les processus et les documents statistiques est encore limitée. L'intégration effective de l'information statistique et géospatiale exige des actions coordonnées entre la communauté statistique et la communauté géospatiale, ainsi qu'une vision commune.

20. **Priorités techniques stratégiques pour l'intégration en Afrique.** Afin de surmonter ces difficultés, les actions stratégiques ci-après sont proposées :

a) La CEA et d'autres organisations intergouvernementales devraient recenser et promouvoir les meilleures pratiques à l'intention des organismes nationaux de statistique en vue d'améliorer les méthodes de contrôle de la confidentialité des données géospatialisées, contribuant ainsi à un renforcement des capacités des pays selon des modalités adaptées aux différents contextes nationaux ;

b) Les membres du Comité régional devraient élaborer des plans d'action nationaux visant à intégrer le Cadre statistico-géospatial mondial dans l'ensemble des stratégies de développement en matière de statistique ;

c) Les organisations intergouvernementales et la communauté géospatiale mondiale devraient mettre en place un répertoire centralisé, accessible et régulièrement actualisé des ressources techniques liées au Cadre statistico-géospatial mondial, comprenant des documents de portée mondiale et régionale ;

d) La CEA et la Division de statistique de l'ONU devraient mener des recherches et des enquêtes sur l'état de préparation mondial à la mise en application et à l'opérationnalisation du Cadre statistico-géospatial mondial, en analysant les tendances en matière d'adoption dans le monde ;

e) Le guide de mise en application du Cadre statistico-géospatial mondial devrait être examiné et actualisé en continu sur la base des observations du Groupe d'experts, afin qu'il reste un document évolutif permettant de relever les défis actuels.

21. **Application aux recensements.** En juillet 2024, 32 pays africains avaient intégré les technologies géospatiales dans la série de recensements de la population et des logements de 2020. Cette intégration, notamment l'utilisation des données du Système mondial de localisation (GPS), a permis un géoréférencement plus précis et a amélioré la qualité et l'utilité des données de recensement.

22. **Progrès statistiques.** L'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et de la collecte électronique de données est devenue une pratique courante : 86 % des pays africains ayant participé à l'enquête collectent des données GPS pour les districts de recensement et 70 % étendent cette pratique aux bâtiments et aux unités d'habitation.

23. Pour poursuivre l'intégration de l'information statistique et géospatiale en Afrique, il est nécessaire de maintenir un effort constant de sensibilisation, de fournir des orientations techniques et de renforcer la collaboration entre les communautés concernées, afin de tirer pleinement parti du Cadre statistico-géospatial mondial pour élaborer des politiques fondées sur des données probantes et promouvoir le développement durable en Afrique.

V. Cadres directif et juridique

24. Le Comité régional continue de se heurter aux difficultés récurrentes que sont l'absence d'un ferme appui politique, l'insuffisance du financement et l'obsolescence des cadres de gouvernance. Avec l'appui de la CEA, il a mené plusieurs actions visant à concrétiser la vision stratégique et les objectifs relatifs à l'établissement d'un mécanisme de gouvernance global en Afrique. Ces actions stratégiques visent à remédier aux contraintes institutionnelles et financières, à renforcer la gouvernance, à améliorer la coordination, à renforcer les capacités techniques et à tirer parti des technologies pour faire progresser le programme d'information géospatiale du continent. Elles comprennent notamment les principales activités suivantes :

a) Faciliter les activités de sensibilisation menées par les membres du Comité régional et d'autres parties intéressées, afin de promouvoir le rôle de

l'information géospatiale dans le programme de développement de l'Afrique et de favoriser la création d'un comité statutaire de gestion de l'information géospatiale relevant d'organismes compétents au niveau continental ou mondial, avec l'appui du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;

b) Avec l'appui de ses membres et d'autres parties intéressées, définir les objectifs et la structure du Comité régional, mobiliser l'adhésion des membres et promouvoir des initiatives de haut niveau afin d'assurer une direction stratégique et une participation active à la gouvernance géospatiale en Afrique ;

c) Maintenir la composition actuelle du Bureau exécutif jusqu'à la prochaine réunion en personne du Comité régional ;

d) Rétablir les groupes de travail exécutifs du Comité régional consacrés à la géodésie, à l'intégration des informations statistiques et géospatiales, au Cadre intégré pour l'information géospatiale et à l'administration et à la gestion des terres. Des consultations ont été menées auprès des membres du Comité régional afin d'évaluer leur disposition à participer aux groupes de travail et de veiller à ce que la composition de chaque groupe de travail reflète l'équilibre géographique et respecte les principes d'efficacité et d'efficience.

VI. Infrastructures, capacités et services en matière de connaissances géospatiales

25. La collaboration s'est poursuivie avec la Section de l'information géospatiale du Secrétariat de l'ONU afin d'aider les pays d'Afrique à éditer, mettre à jour et valider les bases de données géographiques nationales sur la délimitation du deuxième niveau administratif.

26. Les bases de données de référence pour les objectifs de développement durable, mises en place avec l'appui de la SDG Data Alliance, ont permis à plusieurs pays de partager et de publier des ensembles de données géospatiales nationales essentielles pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces bases de données permettent aux pays de recueillir, de visualiser et de partager des données géospatiales localisées, facilitant ainsi un accès équitable à des informations géospatiales de qualité, actualisées et désagrégées, indispensables pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le caractère collaboratif de ces initiatives favorise également le partage des responsabilités entre les partenaires et facilite l'intégration de sources de données diverses.

27. Le Comité régional a contribué activement aux travaux relatifs au repère de référence géodésique mondial, notamment dans le cadre de sa collaboration avec le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et de sa participation à des initiatives géodésiques régionales telles que l'atelier régional destiné à renforcer les infrastructures géodésiques africaines. Cet atelier s'est tenu à Nairobi du 19 au 23 mai 2025 et a réuni 60 participants, parmi lesquels des représentants des pouvoirs publics, des spécialistes et des praticiens de la topographie et de la géodésie, des universitaires et des chercheurs, ainsi que des représentants d'organisations de géodésie. La formation pratique dispensée lors de l'atelier a renforcé la capacité des spécialistes de la géodésie à passer à un système moderne de référence géospatiale, soutenant ainsi le rôle essentiel de la géodésie dans la gouvernance, la planification économique et le développement durable. Les recommandations issues de l'atelier portaient sur des questions telles que le renforcement de la coordination et de la gouvernance du Référentiel géodésique africain, la mise à niveau des infrastructures techniques et des normes opérationnelles, la promotion de la coopération régionale et l'obtention d'un financement durable pour la modernisation des

activités géodésiques. L'atelier a été organisé et animé par le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, qui a également travaillé en étroite collaboration avec le Sous-comité de la géodésie de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et l'International GNSS Service pour organiser le septième atelier virtuel de ce service portant sur des thèmes intéressant ses membres, les parties prenantes et la communauté concernée par le Système mondial de navigation par satellite en général.

28. Le Comité régional collabore avec les organes compétents, notamment le Groupe de travail sur l'information géospatiale au service de la gestion des risques de catastrophe, le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes, et participe à leurs activités. Il a contribué à la bonne organisation du quatrième Forum mondial d'experts à l'intention des producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes, qui s'est tenu au siège de la CEA à Addis-Abeba du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024. Quelque 300 participants y ont pris part, représentant des organismes nationaux de statistique, des agences nationales de gestion des catastrophes, des autorités géospatiales nationales, des entités du système des Nations Unies, des établissements universitaires, des organisations non gouvernementales et des organisations intergouvernementales. Le Forum a permis aux utilisateurs et aux producteurs de statistiques relatives aux catastrophes de collaborer, d'échanger des connaissances et d'examiner les moyens de promouvoir la production et l'utilisation de ces statistiques au service d'un développement tenant compte des risques, en particulier en Afrique.

29. Un exemple de l'assistance technique de qualité que le Comité régional fournit à ses membres, par l'intermédiaire de son secrétariat, est le soutien qu'il a apporté à Madagascar dans l'adoption de méthodes intégrées permettant de relever les défis interdépendants liés à l'eau, à l'énergie et à la sécurité alimentaire. L'initiative, dirigée par la CEA en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, vise à élaborer des politiques et des stratégies efficaces en faveur d'un développement durable dans les secteurs de l'énergie et de l'alimentation, en tirant parti de techniques avancées de visualisation spatiale. Ce projet a permis de définir le potentiel national en matière de production d'énergie durable grâce à une analyse exhaustive des données spatiales. L'un de ses principaux résultats concrets est une base de données géospatiale interactive consacrée au lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, qui comprend un géoportail et un atlas interactif visant à faciliter la collaboration avec les utilisateurs et à simplifier l'accès à des informations essentielles pour les décideurs.

30. Les programmes éducatifs restent essentiels pour renforcer les qualifications professionnelles dans le domaine géospatial et former une main-d'œuvre qualifiée afin de promouvoir les technologies géospatiales en Afrique. Le Comité régional continue de collaborer avec des centres d'excellence régionaux, en particulier l'Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale et le Centre régional de la cartographie des ressources de développement, afin de mettre au point des pratiques optimales adaptées aux besoins régionaux. Ces efforts favorisent l'intégration des sciences et technologies géospatiales dans la gouvernance et la gestion institutionnelles, afin de relever les nouveaux défis et de tirer parti des possibilités qui se présentent à l'échelle du continent.

31. Le Comité régional a participé activement à de nombreuses manifestations liées à l'information géospatiale et a tiré parti de ces occasions pour entrer en contact avec un large éventail de décideurs, d'utilisateurs et de prestataires de services sur l'ensemble du continent. En particulier, il a participé au Forum mondial sur les questions géospatiales qui s'est tenu à Madrid en avril 2025, parmi d'autres réunions importantes.

VII. Partenariats et collaboration à l'échelle régionale et internationale

32. Le Comité régional a participé ou contribué aux principales manifestations et activités suivantes :

a) La quatorzième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les manifestations parallèles à celle-ci, tenues à New York du 7 au 9 août 2024, au cours desquelles les participants ont bénéficié de précieuses possibilités d'échanges avec un large éventail de parties prenantes et tiré parti des partages de connaissances avec des représentants d'autres régions ;

b) Les réunions et activités de divers groupes d'experts et groupes de travail, notamment le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale, le Groupe de travail sur l'information géospatiale au service de la gestion des risques de catastrophe et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes ;

c) Les travaux du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré pour l'information géospatiale ;

d) La cinquième réunion plénière du Sous-comité de la géodésie du Comité d'experts, tenue conjointement avec la troisième réunion du Comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, qui s'est tenue à Bonn du 10 au 14 mars, au cours de laquelle la Côte d'Ivoire a été élue au Comité consultatif international ;

e) La réunion du Bureau élargi du Comité d'experts ;

f) Les réunions en ligne du Comité consultatif international du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales ainsi que du Centre d'excellence géodésique mondial.

33. Le Comité régional a contribué au lancement réussi de l'Agence spatiale africaine et a participé à la première Conférence NewSpace Africa, qui s'est tenue au Caire du 21 au 25 avril et à laquelle ont participé plus de 500 représentants issus de 31 pays. Il a joué un rôle déterminant dans la recherche de consensus entre les parties prenantes en partageant des analyses stratégiques et des données d'expérience qui ont mis en évidence des objectifs et des enjeux communs dans le secteur spatial africain. Il a également appuyé la demande de la Commission de l'Union africaine d'obtenir le statut d'observateur permanent au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La participation active du Comité régional a contribué à renforcer la convergence entre les participants et à accroître la compréhension mutuelle. En participant à des réunions-débats sur l'optimisation des regroupements régionaux en faveur de l'innovation et du développement, le Comité régional a permis des échanges de vues fructueux entre experts, favorisé le dialogue sur des domaines d'intérêt communs, recensé des points de divergence et soutenu les efforts visant à mieux coordonner les approches régionales de la promotion des initiatives spatiales sur le continent.

VIII. Dixième réunion du Comité régional

34. La dixième réunion du Comité régional s'est tenue au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024. Elle a réuni plus de 100 participants, parmi lesquels des membres du Comité régional, des représentants des autorités nationales de cartographie, des experts de divers secteurs ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

35. Les participants étaient issus des pays africains suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

36. Des experts et des observateurs de nombreux pays non africains étaient également présents, de même que des représentants du secteur privé et des organisations suivantes : Commission de l'Union africaine ; AfroLeadership ; Centre of Studies, Research and Production of Environmental and Sustainable Development Information ; Digital Earth Africa ; Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Société éthiopienne des systèmes d'information géographique ; Agence allemande de coopération internationale ; Institute for Conscious Global Change ; Association cartographique internationale ; Institut libérien de statistique et d'information géographique ; SDG Data Alliance ; Université technique du Kenya ; United States Bureau of the Census (Bureau du recensement des États-Unis) ; Université de Southampton ; World Geospatial Industry Council.

37. Étaient représentées les entités ci-après du système des Nations Unies : le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et le Groupe de la Banque mondiale.

38. Le Comité régional a bénéficié, tout au long de l'année, du soutien de la Commission de l'Union africaine, de la CEA et d'autres partenaires pour l'organisation de réunions et d'activités diverses.

39. Après la présentation des activités des groupes de travail exécutifs et des réseaux thématiques du Comité régional, il a été proposé de remédier au manque de résultats, de ressources et de capacités de communication des groupes de travail exécutifs en établissant quatre nouveaux groupes de travail aux objectifs clairs et à la représentation équilibrée, et de mobiliser le secteur privé et les réseaux universitaires afin de bénéficier de leurs compétences et des formations qu'ils peuvent dispenser.

40. À la lumière des débats, le Comité régional a pris les décisions suivantes :

a) Demander à l'Afrique du Sud et aux autres parties intéressées de faire valoir auprès des décideurs africains l'importance de l'information géospatiale pour le programme de développement de l'Afrique et de plaider en faveur de la création d'un comité statutaire sur la gestion de l'information géospatiale en Afrique sous les auspices des organismes compétents au niveau continental ou mondial, avec le soutien du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;

b) Confier à l'Afrique du Sud et aux autres parties intéressées la mission de définir l'objectif et la structure du Comité régional, en mobilisant l'appui des membres et en promouvant des initiatives de haut niveau pour assurer une direction et un engagement stratégiques en matière de gouvernance géospatiale dans toute l'Afrique ;

c) Mettre en place une nouvelle structure comportant quatre groupes de travail – sur le Cadre intégré pour l'information géospatiale, l'intégration des statistiques et de l'information et géospatiales, les infrastructures géodésiques, et l'administration et la gestion foncières – afin d'accroître l'efficacité de ses activités. Des équipes de direction compétentes et dévouées, nommées par le Bureau exécutif, seront chargées de gérer les travaux de ces groupes, de manière à assurer une coordination, une communication et une collaboration adéquates en leur sein. La composition des groupes respectera le principe de l'équilibre géographique et sera guidée par les principes d'efficacité et d'efficacités ;

d) Il a été proposé de maintenir l'actuel Bureau exécutif du Comité régional jusqu'à la onzième réunion du Comité, de manière à assurer la

continuité et la stabilité des rôles de direction, à permettre au Bureau exécutif d'atteindre ses objectifs et de présenter un rapport, et à favoriser une transition en douceur et des progrès continus au sein du Comité régional. En conséquence, le Comité régional a approuvé la composition actuelle du Bureau exécutif.

41. La composition du Bureau exécutif du Comité régional pour la période 2024-2025 est la suivante :

Président :	Afrique du Sud
Premier Vice-Président :	Cameroun
Second Vice-Président :	Maroc
Premier Rapporteur :	Ouganda
Second Rapporteur :	Burkina Faso
Membre de droit :	Éthiopie
Secrétariat :	CEA

42. Étant donné que les réunions annuelles du Comité régional, qui sont des réunions plénières, servent à la fois de forum parlementaire et de cadre d'échanges d'idées, la dixième réunion du Comité régional s'est caractérisée par des exposés techniques formels et des rapports présentant les meilleures pratiques et méthodes de certains pays. Plusieurs manifestations parallèles et ateliers ont été organisés en marge de la réunion, donnant aux participants la possibilité de mieux comprendre l'utilisation des technologies géospatiales à des fins d'élaboration de politiques dans le contexte africain.

43. Le quatrième Forum mondial d'experts à l'intention des producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 28 au 30 octobre 2024, a réuni des experts et des parties prenantes participant à la production et à l'utilisation de statistiques de ce type. Il visait à faciliter le dialogue, l'échange de connaissances et la collaboration en vue d'améliorer la qualité et la pertinence des statistiques relatives aux catastrophes aux fins de la prise de décisions, de l'élaboration des politiques et de l'allocation des ressources. Il a également constitué une plateforme pour le réseautage et la création de partenariats en vue de renforcer l'action mondiale face aux catastrophes en s'appuyant sur des approches fondées sur les données.

44. Un atelier sur l'intégration de l'information géospatiale et statistique s'est tenu à Addis-Abeba le 21 novembre 2024, dans le but de faciliter le dialogue et les échanges de connaissances sur l'intégration des données géospatiales et statistiques en Afrique. Il avait pour objet de réunir des experts et des parties prenantes des domaines géospatial et statistique afin d'examiner les possibilités, les défis et les meilleures pratiques en matière d'intégration de ces deux types d'informations, en vue d'accroître la qualité, l'utilité et la valeur des données pour la prise de décisions, l'élaboration des politiques et les initiatives de développement durable, en tirant parti de la complémentarité de l'information géospatiale et statistique.

45. Les participants à l'atelier ont acquis une compréhension précieuse des principaux enjeux, des solutions possibles et des perspectives en matière d'intégration de la géographie et des statistiques. Ils ont noté les progrès accomplis à cet égard et ont examiné un recensement intelligent de nouvelle génération, le rôle des données géospatiales pour résoudre les problèmes statistiques et un système fédéré permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

46. En clôturant la dixième réunion du Comité régional, le Président du Bureau exécutif a salué l'engagement constant de l'ensemble des parties prenantes et des acteurs intéressés en faveur de l'élaboration d'un mécanisme amélioré de coordination de l'information géospatiale en Afrique, et a souligné que la réunion avait marqué un progrès dans la gestion de l'information géospatiale sur le continent. Il restait beaucoup à faire pour que l'Afrique continue de remplir sa mission, mais, en travaillant de concert et avec les autres

entités concernées par l'information géospatiale, le Comité régional pourrait contribuer positivement aux efforts déployés par le continent pour reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

IX. Perspectives, évolution probable et plans futurs

47. L'avenir de la gestion de l'information géospatiale en Afrique repose sur des cadres de gouvernance solides, la recherche de consensus, le renforcement des capacités, l'innovation technologique et des partenariats stratégiques visant à mettre à profit les données géospatiales au service du développement durable et de l'intégration régionale.

48. Ces questions seront examinées à la onzième réunion du Comité régional, qui devrait se tenir à Accra du 17 au 21 novembre 2025, parallèlement à la Conférence internationale sur les systèmes d'information géographique en Afrique (AfricaGIS) de 2025. Cette conférence est la principale manifestation consacrée aux sciences et technologies de l'information géospatiale en Afrique. Elle constitue un lieu d'échanges essentiel pour les spécialistes africains travaillant dans des domaines connexes, leur permettant de dialoguer, d'apprendre et de partager des connaissances sur les nouvelles tendances et applications pertinentes pour le développement du continent. Le thème de la conférence, « Mettre à profit le renseignement géospatial au service d'un avenir durable et résilient en Afrique », témoigne de l'importance que le continent attache à l'exploitation des données géospatiales aux fins d'une résilience et d'une croissance durables.

49. La tenue de la réunion du Comité régional parallèlement aux grandes manifestations relatives aux questions géospatiales favorise les échanges de connaissances et une participation accrue, ce qui contribue à améliorer la qualité des débats et des résultats. Les participants examineront les progrès réalisés en ce qui concerne la suite donnée aux recommandations et les initiatives issues des réunions précédentes, partageront des informations sur les meilleures pratiques visant à promouvoir les données géospatiales, mettront en lumière les avantages de l'information géospatiale pour le développement durable et débattront des politiques et des mesures nécessaires pour appuyer la mise en œuvre effective des activités liées à la gestion de l'information géospatiale mondiale en Afrique.

50. Le Comité régional mènera également les activités suivantes, ou y participera, au cours de la prochaine période considérée :

a) *Positionnement stratégique et mécanismes à l'échelle du continent.* Le Comité régional envisage de mettre en place un mécanisme continental de haut niveau, tel qu'une conférence ministérielle sur les questions géospatiales, afin d'associer les chefs d'État et de gouvernement et de s'assurer de leur engagement en faveur de la gestion de l'information géospatiale, reconnue comme un moteur essentiel du développement ;

b) *Collaboration et partenariats au niveau régional.* Le renforcement de la coopération interrégionale, des échanges Sud-Sud et des partenariats multipartites associant les pouvoirs publics à tous les niveaux, le secteur privé, les milieux universitaires et les instances internationales est indispensable pour favoriser le partage des connaissances et la mobilisation des ressources ;

c) *Innovation et adoption des technologies.* Dans un contexte marqué par des percées technologiques rapides et une transformation numérique à grande échelle, le Comité régional est appelé à jouer un rôle moteur dans l'évolution du paysage géospatial. En menant des recherches de pointe dans de nouveaux domaines – intelligence artificielle appliquée à l'information géospatiale, plateformes géospatiales fondées sur l'informatique en nuage, évolution des normes de données, applications novatrices en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation de leurs effets et de

gestion des risques de catastrophe –, le Comité régional s’attache à définir une orientation visionnaire.

51. Ces perspectives d’avenir permettront au Comité régional de fournir des orientations stratégiques fondées sur des données probantes, propres à inspirer ses membres et à leur donner les moyens d’explorer de nouveaux horizons technologiques. Les services nationaux de cartographie bénéficieront d’un accompagnement continu dans leur démarche d’innovation, qui les aidera à évaluer, affiner et améliorer de manière dynamique leurs stratégies et leurs activités géospatiales. Cet engagement leur permettra de rester non seulement efficaces et performants, mais aussi souples et résilients face à l’évolution des enjeux.

X. Conclusion

52. Les produits, analyses et applications de l’information géospatiale ne sont pas de simples outils. Ils constituent le socle même sur lequel devrait reposer le développement durable de l’Afrique, à tous les niveaux. Pour libérer pleinement le potentiel de cette ressource porteuse de transformation, il est indispensable d’adopter une approche unifiée et coordonnée, fondée sur des cadres communs, des normes rigoureuses et une application cohérente dans l’ensemble des secteurs et des pays. Cette vision ambitieuse dépasse les capacités d’un seul pays ou d’une seule sous-région d’Afrique, ce qui souligne l’importance du rôle de direction du Comité régional.

53. Le Comité régional demeure pleinement déterminé à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie ambitieuse et durable garantissant la large disponibilité, l’accessibilité et la qualité des données et technologies spatiales nationales et régionales. Cette stratégie, fondée sur les meilleures pratiques au niveau mondial, repose sur l’innovation, la coopération et l’inclusivité. Le Comité régional préconise l’adoption de normes robustes, la mise au point et l’utilisation de méthodes de pointe et la promotion d’initiatives collaboratives en matière de données, qui permettent de supprimer les cloisonnements et d’unifier le paysage géospatial du continent.

54. Cette vision repose avant tout sur la mise en place d’un cadre de référence géodésique unifié et sur l’établissement de cadres et d’infrastructures de données à l’échelle du continent, donnant à chaque membre les moyens de progresser. Au-delà des infrastructures, cette stratégie devrait être le catalyseur d’un changement culturel favorisant le développement des programmes d’enseignement, la sensibilisation et l’émergence d’une nouvelle génération de responsables et d’innovateurs dans le domaine géospatial en Afrique.

55. Conscient que les progrès durables exigent un soutien à long terme, le Comité régional s’attache également à mettre en place des mécanismes de financement stables et novateurs pour garantir non seulement la continuité, mais aussi le développement des programmes géospatiaux nationaux.

56. Animé par une vision commune et porté par une action collective, le Comité régional trace la voie d’un avenir dans lequel l’information géospatiale stimulera la croissance, la résilience et la prospérité de l’Afrique, transformant les difficultés en possibilités et les aspirations en réalités.